

Tableau de collecte de vos déchets

		Ordures ménagères non recyclables	Emballages recyclables (bac jaune)	Journaux-Magazines (bac bleu)	Encombrants une collecte (tous les 2 mois)	Déchets verts (tous les 15 j)
Collecte du matin - Sortir les bacs la veille au soir						
Coye-La- Forêt		Lundi / Jeudi	Lundi	Jeudi	1 ^{er} lundi du mois impair	Mercredi Sem. paire
Lamor-laye	Centre	Lundi / Jeudi	Lundi	Jeudi	1 ^{er} lundi du mois pair	Jeudi sem. paire
	Péri-phérie	Mardi / Vendredi	Mardi	Vendredi	2 ^{ème} lundi du mois pair	Lundi sem. paire
Collecte du soir - Sortir les bacs le jour de la collecte entre 18h et 19h30						
Apremont		Mardi / Vendredi	Mardi	Vendredi	4 ^{ème} lundi du mois pair	Mercredi sem. impaire
Avilly-Saint-Léonard		Mardi / Vendredi	Mardi	Vendredi		
Vineuil-Saint-Firmin		Lundi / Jeudi	Lundi	Jeudi	3 ^{ème} lundi du mois pair	
Chan-tilly	Centre	Lundi / Jeudi	Lundi	Jeudi	4 ^{ème} lundi du mois impair	Jeudi sem. impaire
	Péri-phérie	Mardi / Vendredi	Mardi	Vendredi		Lundi sem. impaire
Gou-vieux	Centre	Lundi / Jeudi	Lundi	Jeudi	2 ^{ème} lundi du mois impair	Mardi sem. impaire
	Péri-phérie	Mardi / Vendredi	Mardi	Vendredi	3 ^{ème} lundi du mois impair	Mardi sem. paire

■ Collecte des jours fériés :

La collecte des déchets (ordures ménagères, tri sélectif, encombrants et déchets verts) sera assurée toute l'année sauf...

- le 1^{er} janvier,
- le 1^{er} mai.
- le 25 décembre.

Pour ces trois jours, la collecte sera reportée au lendemain.